

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 09 15 002

Nombre de conseillers :
En exercice 19
Présents 18
Pouvoirs 0
Votants 18

L'an deux mil vingt-six, le quinze du mois de septembre à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire. Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 08 septembre 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT (arrivée délibération numéro 3) Guy TAVERNIER Françoise BOUVET Josette BALFIN Amélie RAPHANEL Yves REYMOND Justine JAMBON Michel BERAUDIER Freddy COTTET Brigitte LAVIROTTE Monique MATUSZEZAK Daniel DUFOUR Kevin COLSON Medhi BELATROUS Ludivine GONNET Caroline MICHON Sylvain SAUNIER

Pouvoirs :

Absents et excusés : Séverine PERNAUDAT

Secrétaire de séance : Ludivine GONNET

OBJET : Validation du plan de financement pour les travaux du gymnase et demande de subvention.

La mezzanine du gymnase de Buellas est, depuis plus d'un an, utilisée par des associations sportives (notamment Boxe). En parallèle, la salle principale a vu son taux d'utilisation augmenté, de par l'arrivée d'entraînements de Basket, et de cours supplémentaires de gym.

Afin d'améliorer le confort de chacun dans leurs usages des locaux, la commune a souhaité fermer la mezzanine actuelle, afin de permettre une utilisation concomitante de la mezzanine et de la salle principale par les associations, sans que les bruits de l'une ne perturbent l'autre. Également, la fermeture de la mezzanine permettait de réduire les consommations de gaz liées au chauffage des locaux, en isolant celle-ci de la salle principale, acoustiquement et thermiquement.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de partenaires au niveau du Département (au titre des équipements de proximité) et de Grand Bourg Agglomération, via le Plan d'Equipement Territorial.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		15 631.49€	35%
Emprunts		0 €	%

Sources	Libellé	Montant	Taux
Sous-total autofinancement		15 631.49€	35%
Union européenne		0€	%
Etat – DETR ou DSIL ou FV		0€	%
Etat - autre (à préciser)		0€	%
Conseil régional		0€	%
Conseil départemental		13 398.42€	30%
Fonds de concours CC ou CA		15 631.49€	35%
Autres (à préciser)		€	%
Sous-Total subventions publique		29 029.91€	65 %
Total H.T.		44 661.41€	100,00 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le plan de financement et le projet proposés,
- Autorise Madame le Maire à procéder au dépôt des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Ain et de Grand Bourg Agglomération.
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Certifiée conforme aux écritures
 Au registre sont les signatures
 A Buellas, le 15 septembre 2026
 Nathalie AZNAR - Maire